

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Emmanuel VIENNET, Sylvie DODY, Anne PORRO, Yves BONANSEA, Rémy STADELMANN, FARQUE Christine, BINCHET Catherine, Martine LANDRY.

Était absent excusé : Mr VALLORY Stéphane (procuration donnée à Mr VIENNET Emmanuel).

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15/02/2023
- Vote de l'affectation du résultat 2022 au BP2023
- Vote du BP2023
- Délibération admission en non-valeur
- Délibération demande de DETR chemin des aviateurs
- Convention SATE
- Prix du stère affouages 2023
- Carte avantages jeunes
- Extinction de l'éclairage public
- Questions diverses : subvention jeux, information épi solidaire, information projet MARPA.

En début de séance, le Maire fait part au conseil municipal d'un dépôt sauvage d'importance (déchets de chantier) dans notre forêt communale. Une plainte a été déposée le 27 mars auprès de la gendarmerie de Quingey.

Des travaux de raccordement à la fibre des habitations chemin de Bellerive ont commencés le 28 mars 2023.

### 1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15-02-2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2/ Vote de l'affectation du résultat 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'affecter le résultat excédentaire cumulé de fonctionnement de 151 669.72 euros aux lignes suivantes du BP2023 :

28302.70 euros au compte 1068

123367.02 au compte 002

### 3/ Vote du BP 2023

Le Maire déclare la séance ouverte.

Le Maire présente le budget primitif 2023. Celui-ci se présente comme ci-après :

Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes	
Chapitre 11	47 895 €	Chapitre 002	123 367.02€
Chapitre 12	7 576 €	Chapitre 70	13400 €
Chapitre 14	22 226 €	Chapitre 731	59000 €
Chapitre 65	55 653.24 €	Chapitre 73	7000 €
Chapitre 66	1780 €	Chapitre 75	9560 €
Chapitre 67	150 €	Chapitre 76	1.50 €
Chapitre 68	100€	Chapitre 74	43287
Chapitre042amorti B	17 888 €	Chapitre 042 amorti S	7504.52 €
Chapitre 023 vir SI	99 727.52 €		
<b>TOTAL</b>	<b>252 995.76 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>263120.04 €</b>

Investissement Dépenses		Investissement Recettes	
Chapitre 001	28302.70 €	Chapitre 10	43452.70 €
Chapitre 16	13900€	Chapitre 13	7497 €
Chapitre 20	45000 €	Chapitre 16	1050 €
Chapitre 21	74908 €	Chapitre 021	99727.52 €
Chapitre040 amorti S	7504.52€	Chapitre 040amort B	17 888 €
041intégrat bornage	2970 €	Chapitre 041	2970 €
<b>TOTAL</b>	<b>172 585.22 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>172 585.22 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décident d'adopter le budget primitif 2023.

#### 4/Admission en non-valeur

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'admettre la somme de 71.24 euros en non-valeur (facture assainissement FLECK Claude) et de prévoir les crédits nécessaires au BP2023.

#### 5/Demande de DETR pour la réfection du chemin des aviateurs

Le conseil municipal décide avec 9 voix pour ( une abstention) d'autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de subvention DETR pour la réfection d'une partie du chemin des Aviateurs. La commune est dans l'attente d'un devis de l'entreprise BONNEFOY afin de pouvoir finaliser la demande de subvention.

#### 6/Convention SATE

La convention SATE (convention signée avec le Département pour la prestation d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement) est à renouveler. Son coût est de 60.30 euros par an. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de renouveler la convention.

#### 7/Prix du stère (affouage)

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de maintenir le prix du stère à 6 euros. Les portions d'affouage étant estimées à 30 stères, chaque affouagiste sera donc facturé 180 euros.

#### 8/Cartes avantages jeunes

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de renouveler l'opération « cartes avantages jeunes » qui consiste à offrir à tous les enfants âgés de 10 à 20 ans et résidant à LOMBARD la carte avantage jeune. La demande devra être faite en mairie ( ou par mail : [mairie.lombard25@orange.fr](mailto:mairie.lombard25@orange.fr)) avant le 1<sup>er</sup> août 2023.

#### 9/Extinction de l'éclairage public

Il avait été décidé de mener une phase d'essais pour l'extinction de l'éclairage public jusqu'en mars 2023. Cette opération s'avère positive pour le budget de la commune. Il est décidé à l'unanimité des membres de maintenir cette extinction.

Une proposition pour augmenter l'amplitude horaire de l'extinction est faite ( de 23h à 5h).

Avec 6 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, il est décidé que l'éclairage public sera éteint de 23h à 5h.

#### 10/ Questions diverses

- Mme BINCHET informe le conseil municipal des décisions prises par le conseil syndical de la MARPA quant au projet d'agrandissement de la MARPA : ce projet n'a pas recueilli suffisamment de votes pour voir le jour. En effet, bien que le projet soit sans contestation une plus-value pour le territoire, au vu du contexte actuel de hausse des

coûts énergétiques et coût des entreprises, les conseillers syndicaux ont préféré remettre le projet à plus tard.

- L'association le FOSSOU fête ses 40 ans. Les communes sont sollicitées pour verser à l'association une subvention exceptionnelle destinée à l'organisation d'une journée anniversaire. Ce point sera discuté lors de la prochaine séance.
- Philippe EDME donne quelques nouvelles de l'association Epi Solidaire, association qui vient en aide aux plus démunis sur le secteur.

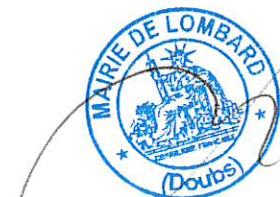
Fin de la séance 22h30

Prochain conseil le 03/05/2023

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2023-12	AFFECTATION DU RESULTAT 2022
2023-13	Vote du BP2023
2023-14	Admission en non-valeur
2023-15	Cartes avantages jeunes
2023-16	Convention SATE 2023
2023-17	Tarif stère
2023-18	Prolongation de l'extinction de l'éclairage public

Le Maire, EDME Philippe



La secrétaire, DODY Sylvie